



Genève, le 23 septembre 2022

LANCEMENT DE L'INITIATIVE « OUI AU LIBRE CHOIX DES PARENTS ! »

Etat des lieux

On estime qu'en Suisse entre 180'000 à 200'000 enfants fréquentent une crèche. Ces chiffres ne doivent pas nous tromper en masquant la pénurie de places de crèche qui touche tant Genève que la Suisse. En 2017, l'Office fédéral des assurances sociales reconnaissait que le nombre de places d'accueil extrafamilial était encore insuffisant en Suisse. Les estimations précises sur le nombre de places manquantes varient selon les sources, certaines sources articulent le chiffre de 50'000 places manquantes¹. Rappelons que le rôle de la Confédération en matière d'accueil extrafamilial est subsidiaire à celui des cantons et que la Confédération n'agit que dans les limites des compétences fixées par la Constitution fédérale.

En mars 2021, la Cour des comptes a décidé de réaliser un audit de performance portant sur la gouvernance du dispositif de la petite enfance en Ville de Genève. A cette occasion, la Cour a estimé que 1'132 demandes de places en crèche collective n'avaient pas pu être satisfaites pour la seule Ville de Genève. Le constat de la Cour ne fait aucun doute et est corroboré par le retour que nous font les parents à la recherche d'une place de crèche. Il n'est pas question d'accabler une commune en particulier puisque la situation se répète *mutatis mutandis* dans d'autres communes genevoises.

Les familles avec enfants ont énormément de difficultés à obtenir des places de crèche et ces dernières coûtent extrêmement cher aux parents. L'ouverture de nouvelles places de crèche est également soumise à d'énormes contraintes administratives. Toutes ces exigences bureaucratiques découragent nombre d'acteurs non étatiques ou paraétatiques à créer des offres de garde extrafamiliale des enfants. Pourtant, plus les modes d'accueil des enfants sont développés, plus le retour ou l'accès des femmes à l'emploi sera favorisé. Dans sa ligne politique, l'UDC-Genève souhaite que le nombre de places de crèche disponibles soit suffisant pour répondre à la demande et ainsi offrir un véritable choix entre place de crèche et garde à domicile.

L'offre de garde d'enfants doit être conçue de manière à ce qu'elle réponde aux besoins de la population et à ce que tous les parents qui travaillent aient les moyens de mettre leurs enfants en crèche. Les deux constats principaux que nous faisons aujourd'hui et qui nous ont amené au lancement de l'initiative sont d'une part le manque récurrent de places de crèche et, d'autre part, la nécessité de reconnaître et de valoriser le sacrifice apporté par le parent qui renonce à un travail rémunéré pour se consacrer à l'éducation des enfants en âge préscolaire tout particulièrement.

¹ [En Suisse, il manque 50'000 places dans les crèches - rts.ch - Suisse](https://www.rts.ch/story/en-suisse-il-manque-50000-places-dans-les-crèches-2022-09-23)